

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS SE MOBILISE POUR SES ENTREPRISES

La Communauté de communes des Hauts Tolosans a mobilisé une enveloppe de 166 000€ destinée à compléter les mesures d'urgences existantes et aider au mieux le tissu économique local. Cette contribution se répartit dans deux dispositifs d'aides aux entreprises pilotés par la Région Occitanie.

## >> FONDS DE SOLIDARITÉ EXCEPTIONNEL OCCITANIE

Ce dispositif d'urgence économique, pour lequel les Hauts Tolosans ont prévu une contribution de 66 000 €, vise à apporter des aides financières aux entreprises qui ont connu des **pertes de chiffre d'affaire** pendant les mois de mars et d'avril 2020, selon des critères définis par la Région Occitanie.

La communauté de communes versera aux entreprises des Hauts Tolosans bénéficiaires de l'aide de la Région Occitanie, une aide financière supplémentaire, à hauteur de 50 % du montant de l'aide versée par la Région Occitanie.

Toutes les demandes doivent être déposées **avant le 30/06/2020**

Les dossiers éligibles seront directement transmis à la Communauté de Communes par la Région Occitanie.

## >> FONDS « L'OCCAL »

Les **entreprises du tourisme, les commerces de proximité et les artisans** sont des moteurs importants de la région Occitanie et des piliers du tissu économique local. C'est pourquoi, La région Occitanie a décidé de leur dédier un outil spécifique : **le fonds «L'OCCAL»**.

Ce dispositif propose aux entreprises des **avances remboursables**, des **subventions d'investissement** pour financer des aménagements d'urgence et/ou des équipements relatifs aux consignes sanitaires en vigueur.

Pour les entreprises des Hauts Tolosans, la Communauté de communes contribue au fonds L'OCCAL à hauteur de 100 000 €, cumulables avec les contributions de la Région Occitanie et de la Banque des Territoires.

## >> Pour effectuer une demande :

Les dossiers sont à renseigner directement en ligne sur le portail **Hub Entreprendre de la Région Occitanie** : <https://hubentreprendre.laregion.fr>

Un numéro d'appel unique est mis en place par la Région pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des aides et mesures d'accompagnement proposées par l'État, la Région, Bpifrance et les réseaux consulaires.

**Numéro d'appel Unique : 0800 31 31 01**

**Pour tout renseignement concernant les aides aux entreprises, vous pouvez contacter le «guichet local» mis en place par la Communauté de Communes des Hauts Tolosans :**

**Service ECONOMIE**

Eric Marquié

05 34 27 62 71 - 06 26 08 64 06 - [eric.marquie@hautstolosans.fr](mailto:eric.marquie@hautstolosans.fr)

PÔLE ECONOMIE/EMPLOI

Espace des platanes  
10a allées alsace lorraine  
31330 GRENADE

[www.hautstolosans.fr](http://www.hautstolosans.fr)

